Réf. Farde e-Assemblées : 2691215

N° OJ : **49**

Projet d'Arrêté - Conseil du 15/12/2025

Objet : Propreté publique.- Asbl "Association de la Jeunesse VLM".- Subside : 1.750,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'asbl "Association de la Jeunesse VLM" s'engage à organiser des actions de sensibilisation à la propreté publique pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 1.750,00 EUR à l'asbl "Association de la Jeunesse VLM" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 1.750,00 EUR à l'asbl "Association de la Jeunesse VLM" pour des actions de sensibilisation auprès des jeunes en matière de propreté publique.- Article 87605/33202 du budget ordinaire de 2025.

Annexes :